

Communiqué de presse

Le 16 novembre 2020

DES CONFÉRENCES EN LIGNE PROPOSÉES PAR LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Le 19 novembre et le 27 novembre

Le Département des Hauts-de-Seine et le Mémorial de la Shoah, proposent deux webinaires aux professionnels accompagnants éducatifs. Après les événements tragiques qui se sont produits ces dernières semaines, ces webinaires ont une résonance toute particulière aujourd'hui, et manifestent l'engagement de la collectivité sur la promotion, notamment en direction des jeunes publics, des valeurs citoyennes.

Deux conférences pédagogiques :

Le sport, miroir des sociétés ? Une histoire à l'épreuve des discriminations.

Jeudi 19 novembre 2020 - 10h-11h30

Par Sophie Gagnard, médiatrice, et Hubert STROUK, professeur agrégé d'histoire, responsable adjoint du service pédagogique au Mémorial de la Shoah.

La compétition et le sport furent régulièrement instrumentalisés par des régimes politiques, suscitant la résistance des sociétés civiles. L'intervention accorde une large place aux destins de sportifs, à leurs engagements pour lutter contre toutes formes de discrimination et à la médiatisation de leurs combats.

Cette conférence sera introduite par Jacques Fredj, Directeur du Mémorial de la Shoah, et Nathalie Léandri, Vice-présidente du Département des Hauts-de-Seine en charge des Affaires et constructions scolaires.

Pourquoi parler des génocides ?

Vendredi 27 novembre - 10h-11h30

Par Iannis RODER, professeur agrégé d'histoire, formateur au Mémorial de la Shoah.

Étudier les génocides et crimes de masse permet de réfléchir sur les processus qui mènent à ces extrémités politiques. De fait, ces actes doivent être appréhendés comme des événements politiques, ce qui nous permet de nous questionner sur ce qui les rend possibles mais aussi sur les passages à l'acte : comment en vient-on à assassiner de sang-froid des dizaines de milliers de personnes ? Comment devient-on, à titre individuel, un tueur de masse ? Sommes-nous tous susceptibles de participer, dans des contextes particuliers, à ce type d'événements ? Notre société est-elle à l'abri de ce genre d'épisodes historiques ?

En mai 2019, le Département des Hauts-de-Seine a signé une convention avec le Mémorial de la Shoah, visant à déployer, notamment en direction des collégiens et des équipes éducatives, des actions de nature à lutter contre toute discrimination et à répondre à l'exigence du travail de mémoire.

Inscription au webinaire

https://memorialdelashoah-org.zoom.us/webinar/register/WN_99f-pUxFTUmfL1y7Pc5ykQ

Contact presse

Justine MAUCOTEL

tél. : 01 47 29 32 32

courriel : jmaucotel@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr